

Sauveteur Secouriste du Travail SST



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Public	Pré-requis
Tout Public	Aucun pré-requis
Nombre de participants	Formateurs
4 à 10 personnes maximum	Formatrice certifiée par l'INRS (Institut National des Risques et Sécurité)
Coût	Durée
Formation en INTER : 300€/personne Formation en INTRA : <i>nous consulter</i>	2 jours

Objectifs

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité.

Modalités et Méthodes Pédagogiques

La formation fait appel à des méthodes actives de participation pour l'acquisition des connaissances et des compétences. La formation enchaîne successivement des activités de découverte, d'apprentissage et d'application autour de simulations d'accidents proches des conditions de travail et en tenant compte des spécificités du milieu professionnel. Tout au long de la formation, des évaluations formatives, sommatives et certificatives sont organisées.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

Contenu de la formation

La formation est découpée en six thèmes :

1. Situer le SST dans la santé, la sécurité au travail et la législation
2. De "Prévenir" à "Protéger"
3. Rechercher les risques persistants pour protéger
4. Examiner la victime
5. Faire alerter
6. Secourir : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux, la victime de plaint de brûlures, la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas.

Recyclage

La validité de ce certificat est d'une durée 2 ans de date à date et la prolongation de celle-ci est conditionnée par un Maintien et Actualisation des Connaissances (MAC) tous les 24 mois.

Evaluation et certificat

L'évaluation se fait selon les modalités du référentiel de certification de l'INRS et un certificat est délivré par le réseau prévention.

L'évaluation repose sur deux éléments :

- la participation du stagiaire tout au long de la formation
- le comportement du stagiaire face à une situation d'accident de travail simulé